

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RECLAMES: 25 centimes
On traite à forfait

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇUT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le gérant du Journal, rue Nain, 1, A Lille, chez M. Béghin, 10, rue de la Grande-Chaussée, A Paris, chez M. H. Havas, Laite-Bureau, 4, rue de la Bourse, S. A. Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 33, 9 26, 11 41, m. — Roubaix à Tourcoing-Monsieur, 5 33, 7 03, 8 13, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 08, 6 03, 8 10, 10 23, 11 31, m. — Roubaix à Valenciennes, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 58, 8 03, 9 41, 11 28 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02 Monsieur à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 40, 9 10.

ROUBAIX, 11 MAI 1873

Nous recevons ce matin une lettre très-intéressante de notre correspondant de Valenciennes; nous ne pouvons mieux faire que de lui donner la place réservée d'habitude à notre chronique politique :

La mêlée de renseignements contradictoires continue. Tantôt M. Thiers se décide pour la droite, tantôt pour la gauche; une autre fois, il ne se décide pour rien du tout. Des gens bien informés nous affirment à une heure que M. Jules Simon s'en va, entraînant dans sa chute M. de Rémusat et M. Léon Say, qui ont grand-peine à se rattraper aux branches; à deux heures, d'autres gens, non moins bien informés, nous disent : M. Jules Simon ne s'en va pas, tout au contraire; M. Thiers va décidément à gauche et il charge M. Jules Simon de former un cabinet homogène, dont il sera le vice-président.

C'est justement ce qui vient de être annoncé. Des conseils de M. de Girardin seraient donc écoutés et suivis; et ces changements seraient opérés avant le 19 mai.

Je vous livre la nouvelle comme elle m'est donnée. Ce serait la vérité même que je n'en serais pas surpris. En tous cas — par ce temps de crises — les moindres bruits doivent être recueillis et soigneusement notés. Je rapproche de celui-ci la persistance que met le Soir à démentir la retraite de M. Jules Simon. Hier encore, ce journal tout particulièrement ami du ministre de l'instruction publique, répondait à ses contradicteurs qu'ils prenaient leurs désirs pour la réalité. Et il ajoutait : « Les monarchistes ont, en vérité, une étrange manière de comprendre le régime parlementaire. Parce que, exaspéré par les folles et coupables résistances de la droite, le pays va de plus en plus à gauche, il faudrait que M. Thiers prit un ministère à droite.

Parce que le pays est républicain, il faudrait que M. Thiers choisit un cabinet composé d'orléanistes, de légitimistes et de bonapartistes. — Le Soir désire donc et souhaite l'avènement d'un ministère républicain. A cela, j'ajoute les lignes suivantes extraites d'un discours de M. Thiers :

« Entendez bien mon sentiment : je suis du parti de la Révolution, tant en France qu'en Europe; je souhaite que le gouvernement de la Révolution reste dans les mains des hommes modérés; je ferai tout ce que je pourrai pour qu'il continue à y être; mais quand ce gouvernement passerait dans les mains d'hommes qui seront moins modérés que moi et mes amis, dans les mains d'hommes ardents, fut-ce les radicaux, j'en abandonnerai pas ma cause pour cela, je serai toujours du parti de la Révolution. » Ces paroles étaient prononcées le 2 février 1848 ! Tirez-en la conséquence. Il y a donc lieu de craindre, malgré les bruits d'un retour à droite, qu'il n'y ait plus rien à entendre de M. Thiers pour le parti conservateur.

On dit encore autre chose : dans le cas possible où rien ne serait fait avant la rentrée de l'Assemblée nationale, les

choses alors se passeraient autrement : M. Thiers rechercherait un vote de confiance; si ce vote est favorable, il maintient M. Jules Simon; s'il est hostile, il donne sa démission.

Il pourrait donc se faire, en y réfléchissant bien, que, pour jeter le désarroi dans les rangs de la majorité, M. Thiers consentit à une retraite momentanée de M. Jules Simon. Toutes les surprises sont possibles et les membres de la majorité doivent les prévoir toutes, même les plus improbables. C'est là que M. Thiers attend.

Dans l'hypothèse d'un vote de confiance obtenu par l'alliance des modérés aveugles et des radicaux ayant un moment rentré leurs griffes, voilà donc M. Jules Simon à la tête du cabinet, vice-président du conseil, omnipotent, dominant M. Thiers bien mieux que M. Du-faure; il ne tardera pas une minute à organiser la République avec les républicains. Il accordera tout aux radicaux, hormis une seule chose : la dissolution. Cela pour deux raisons : la première, parce qu'il faudra quelque temps à l'administration nouvelle pour achever la désorganisation et la perversion politique du pays; la seconde, parce que la dissolution entraînerait de graves difficultés de politique extérieure.

S'il en faut croire quelques rumeurs discrètes, le prince de Bismarck aurait fait savoir qu'en signant le traité de paix, M. Thiers n'était qu'un fondé de pouvoirs qui peut, lui, disparaître sans que le chef de maison disparaisse aussi; mais qui ne peut, en aucune façon, mettre le chef à la porte pour prendre sa place. En un mot, on a traité avec l'Assemblée nationale, et l'on entend — c'est dur, mais c'est comme cela — que cette Assemblée ne se sépare pas avant le paiement de la dernière des traités.

Voilà pourquoi les amis de M. Jules Simon feraient à l'Assemblée grâce de la vie jusque-là !

En attendant, M. de Girardin poursuit sa consultation et répond à M. de la Guéronnière, qui répliquera sans doute. Cette nouvelle lettre ne diffère en rien de la première; ce sont les mêmes arguments, les mêmes procédés. Il importe, cependant, d'en signaler la conclusion qui pourrait appuyer, dans une certaine mesure, les renseignements optimistes :

« Il n'est pas probable, dit M. de Girardin, que ce que, sous le coup des menaces de la droite, j'eusse résolu ment fait à la place du président de la République, M. Thiers le fasse; il y a plus de chances pour que ce soit votre opinion qui prévaille. Eh bien ! l'avenir sera le juge entre nous deux, etc. »

L'exemple de l'Espagne que le dernier paragraphe de votre réponse fait apparaître pour l'invoquer contre moi, s'il était une preuve, n'en serait une que contre vous. Que prouve-t-il, sinon la fragilité de la royauté, même quand elle a eu pour la défendre des sabres d'une viguerie et d'une rigueur au moins égales à celles des sabres de nos généraux.

Oui ! M. de Girardin, des généraux qui trahissaient. Nous ne les connais-

sons pas, Dieu merci ! ces généraux-là ! Mais il est nécessaire que rien ne résiste au redoutable polémiste; sa gloire se trouverait mal qu'un pauvre petit argument eût raison contre lui.

Cela m'emport en mémoire un récent article d'un autre docteur ès-politique, M. Littré. Il vient de décrire l'Apprentissage de la République; il veut qu'on y aille piano, piano, afin d'y aller longtemps; il affirme, du reste, que la République est seule possible parce que l'expérience en est faite. Et voici l'étrange preuve qu'il en donne : « Depuis 1789, la monarchie a été renversée sept fois, la République deux fois seulement. — Il n'y a que ces messieurs pour avoir de pareilles audaces. La monarchie a été renversée sept fois, vraiment ? Comptons : chute de Louis XVI, empire, cent jours, 1830, 1848, 1870. Au maximum en voilà six, en comptant l'empire pour deux. Et la République deux fois seulement ? voyons : Thermidor, brumaire, 1804, 1851, et l'expérience en cours d'exécution, en voilà bien cinq qui nous en auraient fourni le double au moins si toutes les émeutes faites dans le but de substituer une république à une autre république avaient réussi. Mais c'est ainsi qu'on écrit l'histoire ! Et peut-on vraiment parler d'expérience et prendre quatre-vingt ans dans le cours de quatorze siècles ? O bonne foi radicale ! »

Nouvelles du jour

Au ministère de l'intérieur on a reçu des nouvelles assez grandes de l'état des esprits en province. Il en résulte la preuve manifeste qu'il faut prendre promptement des mesures si l'on ne veut ne pas laisser désorganiser complètement toutes les forces sociales.

Tous les préfets et sous-préfets présents à Paris ont reçu l'ordre de retourner immédiatement à leur poste. Tous ont reçu des instructions verbales, soit du ministre de l'intérieur, soit de M. Pascal, sous-secrétaire d'Etat, touchant la surveillance à exercer sur les radicaux, et nous croyons pouvoir dire que, par une contradiction — qui, du reste, n'est pas rare dans les régions officielles — ces instructions sont le contrepied de celles qui ont été données jusqu'ici, au point que l'un de ces fonctionnaires, tout ahuri, disait à un confident :

« Du diable si j'y comprends quelque chose. »

Pendant que M. Casimir Périer s'efforce à faire parler de lui, jouons-lui, avec la Gazette de France, le tour de reproduire la lettre dont l'honora il y a treize ans, Mgr le comte de Chambord :

31 mars 1860.

« Je veux vous remercier moi-même, monsieur, de l'envoi de votre excellent écrit sur une grave question récemment soulevée par un acte du pouvoir qui menace de jeter dans plusieurs branches importantes de l'industrie nationale et dans la condition des classes ouvrières une perturbation profonde.

L'expérience du passé n'avait déjà que trop démontré que le propre des gouvernements issus d'une pareille origine, surtout quand ils ont réussi à s'affranchir de tout contrôle sérieux, est de ne prendre conseil que des besoins du moment et de sacrifier toujours aux nécessités changeantes de leur

politique personnelle les intérêts véritables et permanents du pays.

Mais à ce jeu plein de périls l'opinion se trouble, la confiance disparaît, de nouvelles complications appellent sans cesse de nouveaux expédients. Plus de sécurité, plus de foi dans l'avenir. Tant il est vrai que hors du droit et de la justice, les fortunes privées comme la fortune publique ne reposent que sur un sable mouvant, ou plutôt semblent constamment suspendues sur des abîmes ! C'est ce que tous les bons esprits et tous les nobles cœurs ne tarderont pas, j'espère, à reconnaître.

Je me félicite d'avoir cette occasion de vous redire combien j'ai été charmé de vous voir, il y a quelques années, à Frohsdorf, et touché des sentiments que vous m'avez exprimés dans cette circonstance.

Je suis heureux de pouvoir vous réitérer ici, avec l'assurance de ma gratitude, celle de ma sincère affection. » HENRI.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 10 mai.

Le Temps, organe de la démocratie protestante, attaque aussi ma lettre du 3 mai et s'appuie sur la constitution Rivet pour prétendre que M. Thiers devant conserver ses fonctions aussi longtemps que l'Assemblée conservera les siennes, il ne peut être remplacé que de son consentement. Mais je ferai observer au Temps que, malgré la constitution Rivet, M. Thiers a toujours reconnu les droits souverains de l'Assemblée et qu'il n'était que son délégué. En plusieurs circonstances, le Président a dit à la majorité conservatrice : faites un signe, un seul, et je me retire. Il faut ajouter que, en vertu de la loi dite de la Commission des Trente, l'Assemblée aura à voter sur la transmission des pouvoirs, et, si M. Thiers n'a pas la confiance de la majorité, elle pourra, et je dis elle, devra voter des dispositions qui éloignent M. Thiers du gouvernement.

Dans le monde politique, comme dans le monde financier, on se montre convaincu que la situation actuelle ne peut se prolonger et qu'il faut en sortir ou par la légalité ou par un coup de force.

L'opinion se fait de plus en plus, même parmi ceux qui avaient été, jusqu'à ce jour, les plus zélés partisans de M. Thiers, qu'il est usé et ne peut plus exercer aucune influence utile. Il prévoit bien qu'il touche à un moment décisif, car il redoute beaucoup de se retrouver après les nouvelles élections radicales de demain en présence des diverses fractions de l'Assemblée. Il imagine, chaque jour, de nouvelles combinaisons pour se tirer des difficultés qu'il a laissées accumuler. Il parle tantôt d'un ministère de centre gauche, tantôt, comme hier, il est question d'un ministère avec les membres de la gauche modérée comme MM. E. Arago, H. Martin, Ricard, Vacherot.

Le Journal des Débats et les autres feuilles officieuses continuent à recommander les candidatures de républicains conservateurs pour les élections de demain; mais où sont-ils ces candidats ?

Les journaux radicaux, signifiant à M. Thiers que la république conservatrice ne peut être qu'un escamotage de la vraie république et nous conduisant à de nouvelles révolutions.

Voici la conclusion de l'article publié ce matin, par la République Française à la veille des nouvelles élections :

« La France veut la république démocratique. Il faut la lui donner résolument, franchement, sans espérer qu'on pourra, en déployant de l'habileté, ne lui donner qu'une vaine apparence. Car si l'on trompait le pays, ce ne serait pas l'ordre qu'on assurerait dans l'avenir, mais plutôt ces révolutions nouvelles dont la France est aujourd'hui lasse et qu'elle est la première à repousser. »

Il y a un fait certain à constater. Pendant que les élections tournent en France au radicalisme, nous voyons, au contraire, en Angleterre, le parti conservateur gagner du terrain dans les élections. Nos voisins profitent de nos folies, comme le Spartiate se guérissait de l'ivresse par le spectacle de l'esclave ivre.

P. S. — La commission de permanence a tenu aujourd'hui sa dernière réunion et conservé le mutisme convenu entre tous les membres de la majorité jusqu'à jour des explications publiques et décisives.

M. Thiers veut, dit-on, poser la question de confiance dès la rentrée de la Chambre.

La baisse se maintient à la Bourse, par suite des inquiétudes générales et de la crise financière en Allemagne.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Commission de Permanence

Séance du samedi 10 mai.

La Commission s'est réunie à une heure un quart sous la présidence de M. Buffet.

Aucun vice-président n'assistait à la réunion; le bureau de l'Assemblée était représenté par MM. Grivart, Blin de Bourdon et Voisin, secrétaires, et par M. Baze, questeur; le Gouvernement par ses ministres ordinaires, MM. de Goulard et de Fourtoul.

Après la lecture du procès-verbal, par M. Grivart, M. le président a demandé si l'on avait quelques observations à présenter. Personne n'a demandé la parole.

M. Buffet a demandé ensuite aux ministres s'ils avaient quelques communications à faire à la Commission; ceux-ci ont gardé le silence.

M. Cézanne s'est fait ensuite l'interprète d'un vœu qui était celui de tous les membres de la Commission; il a demandé qu'il n'y ait plus de réunion avant la rentrée de l'Assemblée.

En conséquence, il a été décidé que cette réunion serait la dernière, et qu'on ne se réunirait pas samedi.

M. le président a levé la séance. Vingt-trois membres de la Commission assistaient à cette réunion; manquaient seule-

Feuilleton du Journal de Roubaix du 12 MAI 1873

— 97 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XXIII.

La lettre de Gilbert

L'après-midi était déjà fort avancée lorsque Éléonor fut réveillée par la cloche du dîner, qui sonnait à toute volée dans la coupole au dessus de sa tête. Les soins donnés à Laura pendant la semaine qui venait de s'écouler l'avaient épuisée, et son sommeil avait été profond malgré son vif désir d'apprendre ce qui s'était passé à la lecture du testament.

Elle avait très-peu vu son mari depuis la mort de M. de Crespigny, et quoique la froideur et la réserve de ses manières l'eussent chagrinée, elle n'avait pas la moindre idée qu'il fût en ce moment séparé d'elle, ou qu'il eût l'esprit rempli de soupçons-sur elle.

Elle ouvrit la porte de sa chambre, entra dans le corridor et écouta. Mais tout était tranquille. Elle n'entendit que le faible tintement des verres et de l'argenterie dans la salle à manger, où le

vieux sommelier mettait la dernière main au service de la table.

« M. Monckton aurait dû venir tout me dire au sujet du testament, se dit Éléonor; il sait avec quelle impatience j'attends le récit de ce qui s'est passé.

Elle baigna sa figure rougie et s'habilla pour le dîner, comme d'habitude. Elle mit une robe de soie noire par respect pour l'ami de son père, dont les funérailles avaient eu lieu pendant son sommeil, et, jetant un châle en dentelle noire sur ses épaules, elle descendit chercher son mari.

Elle trouva tout calme — extrêmement calme. C'est chose étrange que la rapidité avec laquelle l'absence d'une personne se fait sentir dans la maison qu'elle habite, quelque paisibles que soient les habitudes de cette personne absente. Éléonor regarda dans le salon et dans le cabinet, et les trouva vides tous deux.

« Où est M. Monckton ? demanda-t-elle au vieux sommelier.

— Il est parti, madame.

— Partit !

— Oui, madame, il y a deux heures environ. Vous saviez qu'il partait, n'est-ce pas, madame ?

La curiosité du vieillard était éveillée par la surprise d'Éléonor.

« Ne saviez-vous pas que mon maître allait conduire miss Mason sur le bord de la mer pour la faire changer d'air, madame ? demanda-t-il.

— Oui, oui, je savais que c'était là son intention, mais je ne croyais pas que

ce serait si tôt. M. Monckton n'a-t-il rien laissé pour moi ?

— Il a laissé une lettre, madame, elle est sur la cheminée du cabinet.

Éléonor se dirigea vers le cabinet de son mari. Son cœur battait avec violence et l'indignation qu'elle ressentait contre lui pour son manque d'égard faisait monter le sang à ses joues. Oui, la lettre était là, cachetée avec son anneau. Il ne cachetait généralement pas ses lettres; il fallait donc que celle-ci lui eût paru importante.

Mistress Monckton déchira l'enveloppe. Elle devint pâle en lisant les premières lignes de la lettre qui couvrait deux feuilles de papier, et commençait ainsi :

« Éléonor,

« Quand je vous demandai de devenir ma femme, je vous dis qu'au début de ma jeunesse j'avais été trompé par une femme que j'ai aimé tendrement, quoique mon amour pour elle ne fût pas aussi vif que celui que j'ai depuis lors éprouvé pour vous. Je vous fis cet aveu, et je vous suppliai de vous rappeler que ma jeunesse avait été perdue et d'avoir pitié de moi. Je vous implorai de m'épargner l'angoisse d'une seconde trahison, d'une seconde déception.

« Assurément, si vous n'eussiez pas été la plus cruelle des femmes, vous vous seriez laissée toucher par un aveu qui vous dévoilait tout ce que j'avais souffert par la trahison d'une femme, et vous auriez eu compassion de moi.

Mais vous avez été sans pitié. Cela vous arrangeait de revenir dans le voisinage, auprès de votre ancien amant, Lancelot Darrell.

La lettre s'échappa des mains d'Éléonor à la lecture de ces mots :

« Mon ancien amant !... s'écria-t-elle, mon amant !... Lancelot Darrell !... Est-il possible que mon mari ait de pareilles pensées !... Est-il possible qu'il croie que j'aie jamais aimé Lancelot Darrell ! »

Elle ramassa la lettre et s'assit à la table à écrire de son mari. Puis elle relut hardiment la première page de l'épître de l'avoué.

Comment a-t-il pu m'écrire une semblable lettre ? s'écria-t-elle avec indignation. Comment a-t-il pu accueillir de pareils soupçons sur moi, après que je lui avais dit la vérité, après que je lui avais révélé le secret de ma vie ?

Elle continua sa lecture.

Dès le moment où nous fûmes de retour à Toldale, Éléonor, écrivait Gilbert Monckton, je sus la vérité — la pure et crue vérité — qu'un homme croit toujours très-difficilement quand il a dessiné le plan de sa vie et d'un heureux avenir sous l'influence d'une illusion qui, en s'envolant, laisse la désolation après elle. Je sus tout mon malheur. Je vous surveillai comme on surveille la femme sur la fidélité de laquelle reposent toutes vos espérances, et je vis que vous aimiez toujours Lancelot Darrell. Une foule de preuves, faibles par

elle-mêmes, mais écrasantes dès qu'elles étaient réunies en faisceau, trahirent votre secret. Vous aviez fait un mariage d'argent; les avantages que je vous procurais avaient contrebalancé le sacrifice de vos sentiments, et vous vous aperceviez trop tard que ce sacrifice était au-dessus de vos forces.

« Je vous épiai de jour en jour, d'heure en heure, et je vis qu'à mesure que l'époque fixée pour le mariage de Laura approchait, vous deveniez de plus en plus malheureuse, inquiète, impatiente, et capricieuse à l'égard de Lancelot.

« La nuit où mourut Maurice de Crespigny la tempête éclata. Vous rencontrâtes Lancelot Darrell dans le jardin de Woodlands — peut-être par hasard, peut-être parce que vous étiez convenu de ce rendez-vous. Vous fîtes votre possible pour le dissuader de se marier avec Laura, comme vous aviez essayé de dissuader Laura de l'épouser, lui, et ne réussissant pas, la fureur jalouse vous entraîna jusqu'à accuser votre infidèle amant d'un crime impossible.

« Rappelez-vous, Éléonor, que je ne vous reproche aucune faute matérielle, aucune trahison préméditée. Le mal que vous m'avez fait prend sa source dans votre mariage avec moi, tandis que votre cœur appartenait à un autre. Je vous croie que vous avez cherché à étouffer cette fatale affection, et j'attribue vos fausses accusations contre Lancelot Darrell à la première impulsion d'une folle jalouse. Plutôt qu'à l'esprit calcul-